



"Les apports-clefs de l'Ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016"

Veille juridique (droit civil comparé) - La réforme du droit français des contrats, du régime général et de la preuve des obligations (Journal officiel du 11 février 2016)

7 octobre 2016 | Présentation de Laurent MICOL

L'essentiel :

- Modification de la partie du code civil relative au droit des contrats
- Révision du plan du livre III du code civil, afin de distinguer distinctement les règles relevant des obligations en général, et relevant des contrats en particulier.
- Sécuriser davantage les échanges entre les acteurs économiques
- Eviter un recours systématique au contentieux
- Introduction de dispositions légales sur le processus du contrat
- Introduction de dispositions légales sur la forme du contrat
- Abandon de la notion de cause
- Prise en compte des nouvelles technologies : renforcement du principe selon lequel une copie sur support électronique a même force probante que l'original
- Consécration de la notion de bonne foi à tous les stades de la vie du contrat
- Nullité du contrat pour abus de dépendance d'une partie.
- Intégration d'un dispositif contre les clauses abusives dans les contrats d'adhésion
- Création d'un titre consacré au droit de la preuve des obligations, détaché du droit des contrats : admissibilité des modes de preuve, différents modes de preuve